

## FAQ

- **Comment obtenir un badge pour pouvoir ouvrir les terrains de tennis et padel ?**

Il suffit d'envoyer un mail à [contact@tennisclubfeurs.fr](mailto:contact@tennisclubfeurs.fr) avec vos noms et prénoms. Nous préparons la carte au club et dès qu'elle est prête, vous pouvez venir la récupérer contre une caution de 10€.

- **Existe-t-il différents tarifs d'adhésions et de cours ?**

Oui nous avons une grille de tarif consultable sur ce site dans la rubrique "Infos-pratiques" et dans la section "Tarifs 2020-2021" ou sur simple demande sur [contact@tennisclubfeurs.fr](mailto:contact@tennisclubfeurs.fr)

- **Comment réserver un court de tennis ou de Padel quand on n'est pas licencié au club ?**

Il faut s'inscrire sur notre système de réservation Ballejaune accessible à l'adresse <https://ballejaune.com/club/tcfeurs> et suivre les étapes. Le tarif de location d'un terrain pour une durée d'1h30 est de 20€.

- **Existe-t-il une application "Tennis Club de Feurs" pour mon smartphone ?**

Non mais vous pouvez "épingler" le site de réservation selon la procédure disponible sur ce site dans la rubrique "Infos-pratiques" et dans la section "Procédures Ballejaune".

- **J'ai oublié mes codes Ballejaune. Que faire ?**

Il suffit de cliquer sur le lien "Mot de passe oublié" et de renseigner votre adresse email. Vous recevrez directement une procédure rapide.